

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de cette séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à huis clos par visioconférence

LUNDI LE 6 mars 2022, À 19H30.

QUE Monsieur le maire, Pierre Lefrançois, déposera le rapport financier 2022 de la Municipalité de L'Ange-Gardien, préparé par Gariépy Gravel Larouche Blouin.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 21^{ième} jour de février deux mille vingt-trois.



Lise Drouin, g.m.a.

Directrice générale / Greffière-trésorière